



Communiqué

Nîmes, le 04 mars 2015

Le CHU de Nîmes certifié par la Haute Autorité de Santé

La Certification est une procédure d'évaluation externe d'un établissement de santé effectuée tous les quatre ans par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Les visites de Certification, réalisées par de professionnels de santé (experts-visiteurs, médecins, pharmaciens, soignants, directeurs d'hôpital, cadres hospitaliers), ont pour objectif d'évaluer le fonctionnement global d'un établissement en termes de qualité et de sécurité des soins.

Après la visite de suivi de la Certification V2010 qui s'est déroulée au CHU de Nîmes du 25 au 27 novembre 2014, la HAS a certifié l'établissement sans réserve ni recommandation, par une décision du 16 février 2015.

Lors de la restitution orale faisant suite à la visite, les experts-visiteurs avaient salué l'investissement fort de l'établissement, son dynamisme, la qualité de son accueil et sa transparence.

Le CHU de Nîmes est très fier de cette Certification de la HAS qui récompense la mobilisation de l'ensemble du personnel médical, paramédical, administratif et technique dans la politique de qualité et de sécurité des soins de l'institution.

Contacts presse

Benjamin Héraut – Responsable de la communication
04 66 68 30 91 / 06 78 93 70 25 / benjamin.heraut@chu-nimes.fr
Chloë Diagne – Chargée de communication
04 66 68 30 82 / chloe.diagne@chu-nimes.fr